



Secrétariat

Distr.
GÉNÉRALE

ST/SG/AC.10/C.3/2008/93
15 septembre 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

**COMITÉ D'EXPERTS DU TRANSPORT
DES MARCHANDISES DANGEREUSES
ET DU SYSTÈME GÉNÉRAL HARMONISÉ
DE CLASSIFICATION ET D'ÉTIQUETAGE
DES PRODUITS CHIMIQUES**

Sous-Comité d'experts du transport
des marchandises dangereuses

Trente-quatrième session
Genève, 1^{er}-9 décembre 2008
Point 7 de l'ordre du jour provisoire

**PROPOSITIONS DIVERSES D'AMENDEMENTS AU RÈGLEMENT TYPE
POUR LE TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES**

Référencement des normes ISO – Section 6.2.2

Communication de l'Organisation internationale de normalisation (ISO)¹

Introduction

1. Lorsque les dispositions du chapitre 6.2 concernant les récipients à pression portant la marque «UN» ont été adoptées, la norme ISO relative aux bouteilles en acier soudées n'a pas été répertoriée car les membres du Groupe de travail spécial ont estimé que la norme alors en vigueur (ISO 4706:1989 «Bouteilles en acier soudées rechargeables») ne reflétait pas l'état de la technique.

2. Depuis, le Comité de l'ISO en charge de cette norme (ISO/TC58/SC3) a entrepris un travail de révision et la norme révisée a été publiée au mois d'août de cette année. Elle est intitulée ISO 4706:2008 «Bouteilles à gaz – Bouteilles en acier soudées rechargeables – Pression

¹ Conformément au programme de travail du Sous-Comité pour la période 2007-2008, adopté par le Comité à sa troisième session (voir les documents ST/SG/AC.10/C.3/60, par. 100, et ST/SG/AC.10/34, par. 14).

d'essai de 60 bar et moins» et l'ISO propose de faire figurer cette norme dans le chapitre 6.2 de la seizième édition révisée du Règlement type.

3. Il manque aussi dans la section 6.2.2 une norme s'appliquant aux contrôles périodiques que doivent subir les bouteilles en acier soudées. Maintenant que la norme ISO 4706 a été révisée, les experts de l'ISO vont vérifier la norme ISO 10460:2005 «Bouteilles à gaz – Bouteilles à gaz soudées en acier au carbone – Contrôles et essais périodiques» pour s'assurer qu'elle est parfaitement compatible avec la norme relative à la conception, à la construction et aux essais afin, si possible, de la faire répertorier dans le Règlement type au cours de la prochaine période biennale.

Proposition

4. Au paragraphe 6.2.2.1.1, ajouter la nouvelle ligne ci-après dans le tableau.

ISO 4706:2008	Bouteilles à gaz – Bouteilles en acier soudées rechargeables – Pression d'essai de 60 bar au moins
---------------	--
